

Exercice N°1

1	« Apprendre à économiser et à partager de manière équitable les ressources, utiliser les technologies qui polluent moins, qui gaspillent moins d'eau et moins d'énergie, et surtout changer nos habitudes de consommation et nos comportements. C'est cela, le développement durable. Ce n'est pas un retour en arrière, mais un progrès pour l'humanité : celui de consommer non pas moins, mais mieux. Il est devenu urgent d'agir. Nous en avons tous les moyens. Et surtout, le devoir. »
2	Yann Arthus-Bertrand
3	
4	Accéder à l'eau potable
5	Vivre de son travail
6	
7	6,5 milliards d'humains
8	<p><i>“<u>Préserver l'eau</u> : L'eau est abondante sur la planète bleue, mais seul 0,01 % de ce volume est disponible pour les êtres vivants ! En effet, la majeure partie est salée (97 %), et sur les 3 % d'eau douce restant, 70 % sont sous forme de glace et 30 % sont stockés dans les profondeurs de la Terre.”</i></p>
9	
10	<p>Le pétrole a mis des dizaines de millions d'années pour se former dans le sous sol L'homme, en seulement 150 ans, en a brûlé la moitié des réserves accessibles, la majeure partie sous forme d'essence.</p>

Exercice N°2

a) Connaître le vocabulaire d'Internet

- internet :

Définition simplifiée : réseau mondial d'ordinateur

Définition du dictionnaire : Réseau informatique mondial constitué d'un ensemble de réseaux

- web :

Définition simplifiée : ensemble des pages web disponibles sur internet

Définition du dictionnaire : Système basé sur l'utilisation de l'hypertexte, qui permet la recherche d'information dans Internet, l'accès à cette information et sa visualisation

- navigateur :

Définition simplifiée : Logiciel destiné à naviguer sur le web

Définition du dictionnaire : Logiciel client capable d'exploiter les ressources hypertextes et hypermédias du Web ainsi que les ressources d'Internet dans son ensemble, qui permet donc la recherche d'information et l'accès à cette information.

- url :

Définition simplifiée : adresse de site ou de page web

Définition du dictionnaire : Chaîne de caractères normalisés servant à identifier et à localiser des ressources consultables sur Internet et à y accéder à l'aide d'un navigateur

- moteur de recherche :

Définition simplifiée : site web permettant de rechercher des sites internet sur un thème

Définition du dictionnaire : Programme qui indexe le

contenu de différentes ressources Internet, plus particulièrement de sites Web, et qui permet, à l'aide d'un navigateur Web, de rechercher de l'information

- saisir :

Définition simplifiée : taper à l'aide du clavier

- requête :

Définition simplifiée : mot(s) utilisés pour faire une recherche

Définition du dictionnaire : Mot ou groupe de mots qui sont utilisés pour lancer une recherche d'information dans un outil de recherche

- site :

Définition simplifiée : espace contenant des pages web

Définition du dictionnaire : Site Internet où sont stockées des données accessibles par le Web

- page d'accueil :

Définition simplifiée : première page d'un site web

Définition du dictionnaire : Première page d'un site Web qui s'affiche à l'écran lorsqu'on y accède par son adresse URL

- favoris :

Définition simplifiée : adresse web mise en mémoire dans son navigateur

Définition du dictionnaire : Référence à un site, à un document ou à une partie de document, qui est mise en mémoire par l'internaute et qui lui permet de retrouver facilement des données jugées intéressantes, lors d'une consultation ultérieure

b) Comprendre une adresse web

http	://	www	.	google	.	fr		
http	://	www	.	ac-orleans-tours	.	fr		
http	://	perso.orange	.	fr	/	jeux.lulu	/	index.htm

c) Le jeu des erreurs

<http://www.momes.net/Journal/sorties/sorties.html>

<http://www.cartables.net/leslogs/>

<http://www.infoscience.fr/histoire/portrait/buffon.html>

Exercice N°3

Si vous envoyez bien un message à b2iades36@ac-orleans-tours.fr, un courrier électronique vous sera envoyé en réponse.